

ADNV	Site urbain mixte de la politique des pôles de développement (PPDE)	
4a ₁	Site stratégique Yverdon Gare Lac	

Requalification et valorisation du territoire entre la gare et le lac : pour des espaces publics, des transports et des vocations nouvelles – habitat et services – de qualité.

ACTEURS PRINCIPAUX

Instances concernées pour la coordination :

- Commune d'Yverdon les Bains
- ADNV
- Agglo Y
- Canton

ACCESSIBILITE

Desserte TP : Desserte ferroviaire directe avec la gare CFF localisée dans le site. Site favorable à la mobilité douce : le centre historique, ses commerces et ses services, ainsi que le lac et ses zones de détente, sont atteignables à pied en moins de 10 minutes, de la ville nouvelle. Projet d'une ligne de bus et d'un réseau cyclable.

Desserte TIM : Jonction autoroutière sud (croisement autoroutier Lausanne-Neuchâtel-Berne) à proximité

CHIFFRES-CLES

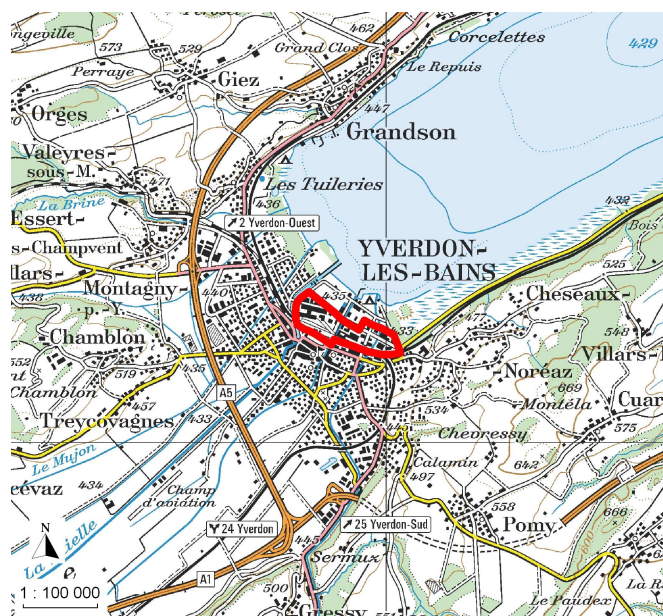
Etat actuel

Superficie brute du site PPDE		49 hectares
Emplois	(source : RFE 2008)	1'875
Entreprises	(source : RFE 2008)	128
Habitants	(source : RCPers 2011)	173

Etat futur projeté

Objectif de densité humaine		200 habitants et emplois par hectare
Potentiel de développement		+ 3'000 habitants + 1'500 emplois
Surface brute de plancher utile du projet (SBPU) pour les secteurs de la ville nouvelle		+ 255' 000 m ²

PERIMETRE DU SITE



PROJET DE DEVELOPPEMENT

Objectifs stratégiques du plan directeur localisé Gare-Lac :

- Étendre le centre ville vers le lac
- Préserver à long terme les espaces de loisirs et de nature proches du lac
- Mettre à profit le potentiel constructible du territoire proche de la gare CFF
- Offrir un cadre de vie de qualité au coeur de l'agglomération

Contexte : La volonté de requalification urbaine de ce site, amorcée par les mandats d'étude parallèles organisés en 2007, s'est poursuivie par l'élaboration d'un grand plan directeur localisé (PDL), qui traduit le projet lauréat dans un document de planification. L'approbation du PDL permettra de lancer les modifications des planifications réglementaires afin d'actualiser le statut légal des terrains à la nouvelle vision du développement. Le PDL prévoit en particulier une valorisation des terrains pour l'accueil d'environ 5'000 habitants/emplois avec un effort très important sur le traitement des espaces publics. L'ensemble des démarches est conduit en coordination avec le projet d'agglomération AggloY, et les mesures particulières d'aménagement qui y sont prévues (axe canal oriental par exemple).

Historique des principales démarches dans le site :

Années	Démarches	Remarques (documents produits, lien Internet etc)	Soutiens financiers cantonaux / fédéraux*
	Planification		
2006-2007	Réalisation de Mandats d'étude parallèles (MEP) "Valorisation secteur "Gare - Lac"		X
2009-2011	Réalisation d'un masterplan pour la traversée du centre par la ville d'Yverdon		
2009-2013	Elaboration du PDL Gare-Lac		X
2009	Etude foncière (complément du PDL)		X
2009	Etude OPAM gare-lac		
	Réalisation		
2007	Reconversion du Parc des Rives (Lièvre de bronze, Hochparterre) par la ville d'Yverdon		
	Promotion et gestion		

* Aide à fonds perdu ou prêt sans intérêt alloués par le canton (et la Confédération dans certains cas) en soutien au projet, avec le décret des pôles (de 1996 à 2008), la loi sur l'appui au développement économique ou la loi sur le logement.



Site d'Yverdon Gare Lac



Image de synthèse des avant-projets, maquette Bauart Architectes, lauréat MEP, 2008

Informations dépourvues de foi publique. Des renseignements complémentaires concernant la disponibilité des terrains et des locaux sont disponibles auprès des associations économiques régionales.